

Charte Forestière de Territoire de la Montagne Noire

Groupe de travail : Tourisme, biodiversité, DFCI

20 mai 2014, 9h30, Les Ilhes Cabardès

Compte rendu

Ordre du jour :

- Rappels généraux sur la démarche de charte et le travail sur la stratégie
- Discussion sur les thèmes du groupe de travail

1) Tourisme

Le thème du tourisme et l'ambition de développer l'activité économique du territoire par le tourisme ont été fortement exprimés par les élus du territoire lors du diagnostic. Il y a un constat de manque de prestataires pour proposer des activités aux visiteurs, un manque sur l'accueil de groupes mais une présence diffuse sur tout le territoire de commerces, de chambres d'hôtes, de campings et même un village vacances ainsi que de nombreux sentiers de randonnées.

Suite a des échanges, les participants approuvent l'idée de développer l'accueil de public en forêt, sur des thématiques variées pouvant attirer le plus de visiteurs et les inciter à séjourner et à consommer localement : des sorties nature mettant en avant la grande richesse de biodiversité du territoire et l'éducation à l'environnement, du tourisme de chasse profitant de l'attrait de la chasse au sanglier bien reconnue en Montagne Noire (sur le modèle de ce qui est fait dans les Corbières), sont deux pistes prometteuses. D'autres encore pourraient être développées mais attention à la thématique du ramassage des champignons qui ne génère que des nuisances aujourd'hui et qui faute de contrôles organisés ne permet pas au territoire de récupérer la moindre valeur ajoutée.

Le principal atout est donc sur les sentiers de randonnée à condition que ceux-ci soient entretenus. Etant donné qu'il y a aujourd'hui 250 Km de sentiers sur la seule communauté de communes de la Montagne Noire et que ceux-ci sont déjà difficiles à entretenir, il ne semble pas opportun d'en ouvrir de nouveaux. Deux élus présents se plaignent que des sentiers de randonnées inscrits au PDIPR n'ont pas été entretenus depuis au moins deux ans (Fournes C. et Villardonnell). La commune de Lespinassière déplore le passage d'une gestion des sentiers des associations locales à la communauté d'agglomération de Carcassonne. Face à ce constat

le recours aux bénévoles produit les meilleurs résultats mais demande une animation et une mobilisation importante.

En terme d'économie touristique il importe de pouvoir proposer aux gens des boucles de plusieurs jours avec si possible des animations chaque jours de manière à pouvoir les faire séjourner sur place et consommer localement (restaurant, épicerie, commerces...). Et pour cela une coordination large des acteurs (animateurs randonnées, hébergeurs, prestataires de services, syndicats d'initiatives,...).

Dans ce cadre un travail de la charte pourrait être de mener l'animation nécessaire à la mise en réseau de ces partenaires, de diriger une étude spécifique de schéma touristique stratégique comme cela est en cours de mise en place au Pays Pyrénées Méditerranée.

On pourrait imaginer une action touristique de mise en valeur des sentiers existants par du mobilier, de l'information ou des équipements qui les rendent plus attrayants. Il y a peut-être des capacités d'accueil à développer en forêt en s'appuyant sur les anciennes maisons forestières (par exemple gîte communal avec gérant associatif sur le modèle de ce qui est fait à Castans et Pradelles Cabardès), un circuit trans-équestre à mieux développer, un rapprochement entre hébergeurs pour faciliter l'accueil de groupes et d'autres possibilités encore.

Il y a des associations compétentes pour proposer des interventions sur des thèmes variés : patrimoine, biodiversité, et les associations de promeneurs à pieds, à vélo, à cheval, les chasseurs peuvent contribuer à l'entretien des sentiers et donc à maîtriser les coûts de gestion.

Il pourrait être aussi intéressant de proposer aux animateurs de sortie, aux hébergeurs et autres acteurs du tourisme des formations pour qu'ils puissent à leur tour sensibiliser le public sur les risques en forêt, sur la richesse du patrimoine naturel ou pour acquérir plus de compétences en encadrement de public.

2) Biodiversité

Le constat sur la biodiversité est que la richesse en espèces patrimoniales est très grande sur la Montagne Noire et que les habitats à enjeux sont concentrés sur la partie haute de la montagne et donc plutôt en zone forestière (forêts de feuillus d'altitude, ripisylves des vallées, mares et tourbières notamment).

L'ONF qui gère les forêts publiques est bien au fait des enjeux de protection des espèces végétales et animales mais il pourrait être important de communiquer auprès des propriétaires privés qui gèrent eux-mêmes leur forêt (la coopérative sylvicole locale est bien informée également) pour les sensibiliser sur les bonnes pratiques pour les travaux, en particulier les franchissements de cours d'eau, les interventions en zone humide et les traitements des bois destinés à l'export.

Cela peut passer par exemple par la rédaction d'un code de bonne pratique édité par chaque commune à destination des petits propriétaires et exploitants voulant couper du bois sur le territoire de la commune et utilisant la voirie communale. Cela oblige la commune en lien avec l'ONF à faire les états des lieux en début et fin de travaux mais cela évite les problèmes d'exploitation par la suite.

3) DFCI

Enjeu touchant spécifiquement quatre communes de la charte non représentées à cette réunion, il peut être facilement lié au tourisme avec l'ouverture de piste forestières empruntées ensuite par les randonneurs et aussi aux enjeux de conservation de la biodiversité par le maintien de milieu ouverts.

LURCOFOR indique qu'elle réalise un DVD sur le sujet et propose qu'une réunion d'information de terrain soit proposée au mois de novembre 2014 sur une des quatre communes de la charte concernée par cet enjeu.

Il est enfin proposé aux participants de poursuivre leurs réflexions pour revenir avec de nouvelles idées à la prochaine réunion du groupe de travail, notamment sur les thèmes de la biodiversité et de la défense contre les incendies qui ont été un peu moins traités à cette première réunion. L'animateur se charge du compte rendu et de formaliser au mieux les discussions du groupe.

Fin de la réunion.